DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Séance du : 28 mai 2019

Compte-rendu affiché le 29 mai 2019

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2019

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON, Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance :

Marylène MILLET, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Olivier BROSSEAU, Anne-Marie JANAS, Bernadette PIERONI

Pouvoirs :

Marylène MILLET à Karine GUERIN, Isabelle PICHERIT à Pascale ROTIVEL, François VURPAS à Yves DELAGOUTTE, Marie-Paule GAY à Nicole CARTIGNY, Yves GAVAULT à Christian ARNOUX, Lucienne DAUTREY à Michel MONNET, Olivier BROSSEAU à Mohamed GUOUGUENI, Anne-Marie JANAS à Bernard GUEDON, Bernadette PIERONI à Yves CRUBELLIER

CULTURE

SAISON CULTURELLE DE LA MOUCHE 2019 /2020

Délibération : **05.2019.036**

Transmis en préfecture le :

29 mai 2019

RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX

Développer l'action culturelle sur le territoire, attirer de nouveaux publics, investir l'espace public et plus largement faire découvrir et rendre accessible les différentes formes culturelles à l'ensemble de la population sont les orientations fortes de la politique culturelle Saint-Genoise.

Aussi, La Mouche, théâtre et cinéma, organise à travers les saisons culturelles, une programmation d'événements dans la salle de spectacles mais également « hors-les-murs » pour captiver les Saint-Genois dans leur grande diversité, comme pour promouvoir les richesses artistiques et patrimoniales de la commune et rayonner sur le territoire.
Différentes actions sont ainsi déclinées :

- le développement d'une offre culturelle diversifiée, présentant les différentes formes artistiques, favorisant la création artistique (développement des résidences, des coproductions et des présences artistiques sur le territoire)et renforçant les liens entre les activités cinéma et spectacle vivant, notamment dans les actions d'éducation artistique et culturelle (parcours construits à destination des publics scolaires),
- le développement de partenariats et d'actions culturelles avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques … ;
- le développement des « temps forts » et de festivals (Paroles, Paroles et festival du parc de Beauregard, programmation hors-les murs), notamment en lien avec la compagnie associée, le développement des séances spécifiques et de la médiation au cinéma (cinés-débat, Croq'ciné, Ciné-thés, Nuit du cinéma, etc.) et la participation à des événements phares régionaux ou nationaux (festival «Lumière», festival «Télérama»);
- l'optimisation du rayonnement de la structure, par sa reconfiguration d'une part mais aussi par la mise en place de partenariats sur l'agglomération, au niveau métropolitain et régional (participation aux réseaux Groupe de 20, Réseau Cirque Auvergne-Rhône-Alpes, festival «Les Utopistes» …
- le développement des financements (labels arts et essais, politique de la ville, Métropole, Région …) et notamment des fonds privés (mécénat).

LA PROGRAMMATION 19-20 DE LA MOUCHE, spectacle vivant.

Afin de dynamiser la rentrée (et à l'instar de ce qui avait été intié la saison dernière pendant la période de fermeture pourtravaux), la Mouche ouvrira ses portes au public le 4 septembre pour proposer des temps d'accueil et de billetterie renforcés et plus animés pendant tout le mois de septembre (rendez-vous des bénévoles, accès aux répétitions publiques des équipes en résidence, animations de certaines nocturnes en billetterie...)

La saison présente 20 spectacles pour 42 représentations.
1/ **Au fil de la saison, des événements rassembleurs, grand public et construits en partenariats avec des réseaux régionaux**:

- ouverture de saison, avec le spectacle C*horale public* de la Cie Label Z, en accès gratuit sur le parvis de la Mouche le 22 septembre,
- *Le cirque Poussière* de la cie La Faux populaire, spectacle sous chapiteau co-accueilli avec le Briscope de Brignais, du 4 au 6 octobre, dans le cadre de Cirqu'à l'Ouest,
- Une séance avec le Festival Lumière le 16 octobre,
- Séance de cinéma animée le 15 novembre dans le cadre de la Nuit du cirque (événement porté par le réseau Cirqu'Aura),
- spectacle de fin d'année de magie et de mentalisme le 3 décembre avec *Evidences inconnues* de Kurt Demey,
- du 4 au 18 février, Festival Paroles, paroles. Une programmation diversifiée (spectacles et cinéma) sur le thème : Ogres et fabuleux méchants.
  - *Le dernier ogre*, Cie le cri de l'armoire, récit-concert-graf.
  - *Le Yark*, Cie l'organisation, théâtre jeune public.
  - *La méchante soirée*, récital chanson orchestré par Jeanne Garraud, et incluant des habitants de Saint-Genis-Laval.
  - Par le Boudu, par Bonavanture Gacon, cirque.
- 27 mai, clin d'oeil du Festival du parc de Beauregard, en collaboration avec le festival Les Utopistes.

2/ **La programmation présente des compagnies de référence et des spectacles cultes, e**n **dialogue avec 8 créations de compagnies régionales.**

- 5 novembre, *DéBaTailles* de la Cie propos en danse,
- 4 et 5 avril , *Quoi/Maintenant* de la compagnie Belge tg STAN en théâtre,
- 9 et 10 janvier, *Une Antigone de Papier* par la cie de marionnettes Les anges au plafond,
- *Par le Boudu* de Bonavanture Gacon en cirque,

Créations théâtre

- 15 octobre, *Cannes* de la Cie Y , théâtre,
- 10 mars, *Olivier Masson doit-il mourir ?* de François Hien/collectif x,
- 14 mai, *Dom Juan,* et du 24 au 27 juin *OVNI (reprise)* de la cie Ostinato (cie associée)

Créations musique

- 21 novembre, *Hypothyposis* de l'ensemble La Française, musique baroque et projections photographiques
- Récital chanson *La méchante soirée* de Jeanne Garraud (Festival Paroles, paroles). Ce concert pourra être présenté en version courte pour quelques dates hors-les-murs.

Créations cirque dans le cadre du clin au festival du Parc de Beauregard.

- *Impermamence* de la Cie Mauvais coton (soutenu dans le dispositif CREADIFF du Groupe des 20),
- *Une nocturne au parc de Beauregard* avec les Utopistes.

3/ **Un parcours pour le jeune public, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, avec un fil rouge plus marqué sur le thème du cirque :**

- *Le cirque Poussière* de la cie La Faux populaire,
- *Débatailles* de la cie propos,
- du 10 au 13 décembre, *Sauvages* de la cie Loup ange (musique baroque et vidéo)
- Une Antigone de Papier, Cie les anges au plafond,
- Le Yark, cie l'organisation (Festival Parole, paroles)
- du 23 au 27 mars ou Les 15 et 16 avril, *Les genoux rouges*, Cie Michèle Dhallu, cirque.
- Du 25 au 27 mai, *Les pieds parallèles*, Cie David Rollad, parcours dansé sous casques.

La programmation reste pluridisciplinaire, avec une diversité d'arts représentés sur scène. Elle s'intéresse aux écritures contemporaines sans oublier les œuvres classiques et de répertoire.
Pour tous les âges, elle s'adresse à tous les publics et met l'accent sur les spectacles à voir en famille.
Ancrée et rayonnante, la Mouche prend soin d'accueillir des compagnies étrangères, nationales et régionales. La Mouche est soutenue par l'Office National de Diffusion Artistique pour l'accueil de spectacles nationaux et internationaux.
L'accompagnement à la création fait partie des missions pour lesquelles La Mouche reçoit des financements spécifiques, notamment de la Métropole et de la Région. Cet accompagnement prend différentes formes : apport financier en co-produciton, pré-achat, accueil en résidence, aide à la reprise de spectacle.
En réseau sur la Région, elle participe au festival Les Utopistes, au Groupe des 20, et au réseau Cirqu'AURA,
En réseau sur la Métropole, elle participe au festival Lumière, au réseau SOLE (Cirqu'à l'ouest »/ex« Pass chez les voisins »), aux Nuits d'une Demoiselle.

Différents projets d'actions culturelles sont mis en place autour de la programmation et en partenariat avec une grande diversité de structures sociales, culturelles, éducatives : parcours de spectateurs, ateliers de sensibilisation et de pratique dans les établissements scolaires, collèges et lycées, etc.
Cette saison la thématique du cirque sera mise en avant avec un parcours « cirque en famille » composé de spectacles et d'ateliers de découverte parents-enfants (encadrés par l'école de cirque de Ménival).
Avec les artistes associés, des actions au long cours structurent la saison comme des répétitions ouvertes au public pendant chaque période de résidence, des représentations hors-les-murs, des rencontres de sensibilisation dans les structures sociaux-culturelles etc. Des Saint-Genois de tous âges participeront cette année à des des ateliers d'écriture et de chant pour la création de *La Méchante soirée*, un des temps fort du festival Paroles, paroles,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2019/2020;
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison spectacles 2019/2020.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

– **LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE -**
– **Motion adoptée par 32 voix Pour, Abstention : 3.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.